

Agent d'accueil et d'instruction (H/F)

(Réf : 105-2021)

Vous serez accueilli à la Maison Départementale des personnes Handicapées et vous assurerez, dans le cadre des missions de la MDPH :

- Instruire les dossiers :
 - Réception, création et déroulement des procédures de gestion des demandes
 - Saisie et envoi des PPC et PPS, des notifications de décisions
 - Préparation des dossiers pour le passage devant les instances : tris, EP, CDA..
 - Numérisation des dossiers et des documents reçus
- Gérer le secrétariat lié à l'instruction :
 - Correspondance liée à l'instruction à destination du public ou des partenaires
 - Transmission des informations nécessaires à la mise en œuvre des droits ouverts
- Renseigner le public :
 - Accueil physique et téléphonique

Vous disposez d'une connaissance des dispositifs à destination des publics handicapés et une bonne maîtrise des outils informatiques. Vous êtes rigoureux (se), organisé(e)et autonome. Vous disposez de qualités d'écoute.

Contraintes du poste : Horaires fixes d'ouverture de la MDPH.

Profil : catégorie C, filière administrative

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV), au plus tard **le 28 juillet 2021**, au Conseil départemental de l'Orne, DRH, 27 boulevard de Strasbourg, CS 30528, 61017 Alençon cedex ou par mail : drh.recrutement@orne.fr.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : Madame Pascale FROGER, Directrice de la MDPH – 02 33 81 60 29